



DEMANDE DE RÉSERVATION ASSOCIATIONS

Validité – 15 jours

SALLE COMMUNALE

MATÉRIEL

Madame, Monsieur	
Agissant en qualité de	
Au nom ou pour le compte de	
Adresse	
Adresse Mail	
Téléphone	

DÉSIRE LOUER

Date	
Heure	
Nombre de participants	
Objet	

DÉNOMINATION DES SALLES

Dénomination		Cocher	Tarif	Caution
Salle Polyvalente	Scorvipontains		500	320
	Hors commune		700	320
Salle polyvalente – Cuisine			150	320
Salle omnisports			-	320
Salle bleue			220	305
Salle bleue – moins de 2 heures			110	305
Salle de réunion – Maison des Associations ⓘ			-	200
Maison de Saint-Urchaut Tarifs journée	Scorvipontains		350	500
	Hors commune		500	500
Maison de Saint-Urchaut Tarifs week-end	Scorvipontains		500	500
	Hors commune		700	500
Site de Saint-Urchaut	Scorvipontains		150	500
	Hors commune		500	500

DÉNOMINATION DU MATÉRIEL

Dénomination	Stock	Quantité souhaitée	Tarif unitaire	Cauton
Très grand chapiteau – 320 m ² + montage (obligatoire) ❶	1		800 + 600	1600
Module 8x5 m	2		120	250
Barnum pliant 8x4 m	4		100	200
Barnum pliant 3x3 m	1		50	150
Barnum pliant 4x4 m	2			
Moyen modules – 36 m ² – 6x6 m ❶	2			140
Petits modules – 18 m ² – 3x6 m ❶	2			100
Caisse frigorifique ❶ (uniquement pour les boissons)	1			450
Caravane ❶	1			300
Barrières Panneau danger ❶	80			
Tables / Tréteaux	120		2	20
Chaises ❶	160			30
Bancs	190		2	60
Sono ❶	1			
Sono portable ❶	1			
Podium ❶	36 m ²		120	260
Couverts complets			0.20	0.50
Percolateur ❶	2			
Néons				
Touret câble 220V 4PC				
Coffret Legrand 6PC mono				

POUR INFORMATION :

- ★ La demande de réservation doit être effectuée 1 mois à l'avance, selon la disponibilité de la salle et/ou du matériel.
- ★ Le formulaire de demande de réservation doit être déposé à l'accueil de la mairie ou envoyé par mail aux deux adresses suivantes :
 - sport.asso@pontscorff.bzh
 - mairie@pontscorff.bzh
- ★ Retrait et retour du matériel :
 Vaisselle : retrait le vendredi entre 9 heures et 10 heures et retour le lundi entre 9 heures et 10 heures à la salle polyvalente (rue du Docteur Rialland).
 Autre matériel : retrait le vendredi à 13h30 et retour le lundi à 8 heures ou 13 heures 30 aux Services Techniques (lieu-dit Le Temple).



Prévoir des bénévoles, à minima deux personnes, pour le retrait et le retour du matériel.

Lors de la reprise du matériel, tout élément manquant ou cassé sera facturé, selon le coût de la réparation ou de la pièce endommagée.

★ Retrait des clés :

Le vendredi après-midi en mairie, entre 13 heures 30 et 17 heures 15 pour les week-ends.

La veille de l'évènement, entre 13 heures 30 et 17 heures 15 pour les locations en semaine.

Les locations à la journée se font de 9 heures à 9 heures le lendemain, ménage effectué. En cas de propreté insuffisante des lieux à la reprise des clés, un nettoyage sera facturé en sus à l'organisateur (25 euros par heure et par agent mobilisé).

★ Cette déclaration ne vaut pas acceptation de la manifestation. Elle sera instruite dans un délai maximum de 15 jours.

★ Un mail vous sera adressé par le responsable pour vous information de la décision.

★ La convention d'utilisation devra être signée dans les plus brefs délais et, pour la location de la maison de Saint-Urchaut, accompagnée d'un chèque d'acompte dont la valeur sera égale à 30% du prix total de la location.

PONT-SCORFF, le

Le demandeur	Fabien SCHMITT , Adjoint au Maire <input type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Enregistré dans GRR et/ou le Drive
---------------------	--

Personnes à contacter pour le matériel et la vaisselle :

David MARULL – Responsable des Services Techniques : 06 38 43 10 04

Valérie QUÉRÉ – Responsable du Service Entretien : 06 23 71 02 06

❶ Uniquement pour les associations locales.